
05.11.2003 - 16:33 Uhr**(APC) Partenariat avec IUSS***Berne (ots) -*

L'Association du personnel de la Confédération a décidé de travailler en partenariat avec l'Union syndicale suisse à l'avenir. A une très large majorité, les délégués ont chargé les instances responsables de l'APC de conclure à cet effet un accord avec l'IUSS pour le début de l'an prochain. L'APC nentend pas devenir membre de plein droit de l'organisation faîtière des syndicats, mais travailler en étroite collaboration avec elle dans tous les domaines d'intérêt commun. Il y a trois ans, l'IUSS a conclu un premier accord de ce genre avec l'Association suisse des employés de banque et d'autres partenariats ont suivi. L'Association du personnel de la Confédération travaille déjà depuis des décennies en étroite collaboration avec les syndicats du domaine des services publics au sein de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, laquelle a fait place au début de cette année à la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC). Cette dernière est présidée par le secrétaire général de l'APC, Hans Müller.

Renseignements:

Hans Müller, secrétaire général de l'APC 079 406 903 38

Pierre-André Tschanz, rédacteur 079 455 22 44

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100468568> abgerufen werden.